



**Syndicat National des Enseignements du Second degré**  
34 Espace Mendès-France, 36000 CHATEAUROUX  
Tel : 02 54 60 09 96 Courriel : snes36@orleans.snes.edu

# **STAGE ACADEMIQUE**

## **« CULTURE COMMUNE »**

Animé par Roland Hubert, secrétaire général du SNES-FSU

**MARDI 22 MAI 2012**  
**de 9h à 17h**

**A CHATEAUROUX**

Salle 4 de la MAISON DES ASSOCIATIONS  
34 ESPACE MENDES FRANCE

### **Participer au stage : MODE D'EMPLOI :**

- 1** Vous trouverez au verso une présentation du thème qui sera abordé pendant cette journée
- 2** Un bulletin d'inscription à ce stage à retourner à la section départementale du SNES : 34 espace Mendès France 3600 Châteauroux
- 3** N'oubliez pas de faire votre demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement avant le **vendredi 20 avril**
- 4** Rendez-vous pour les inscrits mardi 22 mai en salle 4, à la Maison des Associations de Châteauroux, 34 Espace Mendès France ( Face au parking de l' IUT )
- 5** Possibilité de manger sur place (le repas sera remboursé aux syndiqués )

## **ATTENTION**

N'oubliez pas de faire votre demande

### **d'autorisation d'absence**

avant les vacances

auprès du secrétariat de votre établissement

( liasse rose pour formation syndicale )

**le 20 avril au plus tard**

Le socle commun mis en place dans le premier et le second degré tend à instaurer un enseignement minimal pour tous, un nivellement par le bas. C'est un outil créé au service de la limitation acceptée de ses propres ambitions. Le SNES-FSU y oppose **l'appropriation d'une culture commune pour tous, riche et diversifiée, constituée de savoirs plus exigeants et plus conceptualisés**, et qui constitue une véritable étape vers la démocratisation du système éducatif. Nous récusons l'institutionnalisation du tri des élèves pour mieux évincer de l'école ceux qui n'y auraient « naturellement » pas leur place.

En effet, comment se contenter d'un catalogue de quelques comportements, attitudes ou concepts déconnectés du contexte dans lequel ils ont été appris : il s'agit de rendre à l'Education nationale **sa mission de transmission culturelle**, car c'est elle justement qui permet à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages.

Il faut bien comprendre la nécessité de mettre en œuvre une pédagogie de la compréhension et de l'interprétation, car la formation de l'élève est au point de rencontre entre le cognitif et le référent culturel. **La culture est donc une élévation : nous sommes très loin de l'accumulation de croix** qui attesterait d'une prétendue culture de base, de "socle".

Rappelons que la transversalité et l'interdisciplinarité, tant brandies par les artisans du Livret de compétences, ne sont pas une fin en soi, et n'ont de sens qu'accrochées aux disciplines scolaires constituées. **Les disciplines et les programmes ne doivent en aucun cas être reléguées au second plan**, comme le stipulent pourtant les textes de mise en application du socle.

Enfin, il s'agit aussi de répondre à la **légitime exigence de transparence** du système pour les "usagers" et de construire le lien entre reconnaissance des qualifications et diplômes ou attestations délivrées par le système éducatif.

**Tous les enseignants, syndiqués ou non, ont droit à douze 1/2 journées de formation par an.**

**Seuls les droits dont on n'use pas s'usent !**

## **INSCRIPTION STAGE CULTURE COMMUNE**

**A faire par téléphone (02 54 6 00 99 6) ou à retourner avant le 20 avril :  
par courrier à la section départementale du SNES (34 Espace Mendès France 36000 Châteauroux)  
ou par mail (snes36@orleans.snes.edu)**

Nom, prénom : .....

Etablissement : .....

**Je m'inscris au stage « Culture commune » du 22 mai 2012**

Je m'inscris au repas du midi : oui.....

non.....